

Quatre prétendants au titre d'Aquitain de l'année

Les noms des entrepreneurs lot-et-garonnais sélectionnés par notre jury ont été dévoilés hier.



La sélection a été rude. Car bien que rural et frappé lui aussi par la crise, le département compte de nombreux chefs d'entreprise qui croient en l'avenir et font tout pour résister, innover et continuer à progresser. Les étudiants de BEM, l'école de management bordelaise, ont eu la lourde tâche de n'en sélectionner que dix pour prétendre au titre d'Aquitain de l'année.

Notre jury (1) en a retenu quatre, dont les noms ont été dévoilés hier, à la Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) de Lot-et-Garonne, à Agen, devant un parterre de personnalités et acteurs du monde économique réunis un peu avant l'heure pour la sortie, aujourd'hui en kiosque, de notre supplément gratuit « Sud Ouest éco ». « Une nouvelle formule », comme l'a rappelée Marie-Luce Ribot, rédactrice en chef adjointe des suppléments, « dévoilée en avant-première en Lot-et-Garonne ». La traditionnelle cérémonie bordelaise laisse en effet désormais place à des rendez-vous ancrés dans les territoires.

Finale le 6 décembre

Ces quatre chefs de file de l'économie lot-et-garonnaise ont ainsi validé leur ticket pour participer à la finale régionale, le 6 décembre à Bordeaux. À eux, désormais, de rivaliser avec 16 autres patrons des départements de la région, décorés dans les jours à venir, pour décrocher le prix d'Aquitain de l'année.

Hier soir, le premier à avoir été salué est Ludovic Asquini, dirigeant de l'entreprise marmandaise éponyme qui a reçu des mains de Jean-Alain Mariotti, président de la CCIT 47, le prix de la création/transmission. Le jeune homme a repris l'entreprise de mécanique de précision aérospatiale créée en 1974, à Marmande, par son père Jacques : « Je ne suis que le contenant, ce sont eux qui ont mis l'essence », a relativisé l'ingénieur des Ponts et Chaussées.

.../...

.../...

Amandine Lespes (CJD) et Sabrina Sicard (ordres des experts comptables), ont ensuite accueilli Pascal Duclos, PDG de la société Goupil, basée à Bourran. Le constructeur de véhicule utilitaire électrique s'est vu attribuer le prix Performance internationale en raison d'un « terrain de jeu » grand comme l'Europe. Lequel lui permet, aujourd'hui, de réaliser 30 % de son chiffre d'affaires à l'export.

Primeur au Lot-et-Garonne

Le prix responsabilité sociétariaire est revenu à l'entreprise Danival Bio, leader français des conserves bio basé à Andiran. Thomas Breuzet, son directeur général, l'a reçu des mains de Stéphane Pallas (BEM) et de **Philippe Laplassotte, représentant du cabinet Pouey International.**

Le dernier trophée remis hier soir fut le prix de la recherche-développement. Jean-Claude Dufaur (Banque Populaire Occitane) et Yves Harté, directeur adjoint de l'information de « Sud Ouest », ont ainsi récompensé Patrick Georgelin, qui avec son frère Lucien, également confiturier de génie, innove « en osant de nouvelles recettes et associations particulières. » Jean-Claude Dufaur, directeur du réseau ouest de la BPO, a rappelé les bienfaits du partenariat avec « Sud Ouest », lequel « permet une valorisation des talents ». Une formule qu'aurait pu reprendre Jean-Alain Mariotti, l'hôte de la soirée, heureux de voir « le quotidien leader régional s'intéresser à des valeurs positives, à l'engagement et à l'audace alors que la presse s'intéresse rarement aux trains qui arrivent à l'heure. » Peut-être est-ce le fait que le Lot-et-Garonne est le département natal de Jean-François Lemoine, ex-PDG de « Sud Ouest ». « Il a créé les pages économiques de notre quotidien et a transmis le goût pour l'économie à l'ensemble du journal », a rappelé Yves Harté.

(1) Il est composé de représentants de « Sud Ouest », de la Banque Populaire, de BEM, du Centre des jeunes dirigeants, de l'ordre des experts-comptables, du Conseil régional, d'Oséo et de la CCIR.